

LES AMIS DE MEGÈVE & DEMI-QUARTIER

Association Agréée pour la Protection de l'Environnement

BP 133 - 74120 MEGÈVE

contatc@amis-de-megeve.com et www.amis-de-megeve.com

Lettre n° 39

Décembre 2011

EDITORIAL

Vigilance et propositions

Vigilance et propositions : telles sont les deux voies dans lesquelles notre Association, de même que Megève Demain qui vient de nous rejoindre, a décidé d'inscrire son action de défense et de promotion de l'agrément de vivre à Megève.

Plus que jamais elles sont d'actualité, à l'heure où la Municipalité a lancé l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) après l'annulation de celui qui avait été approuvé par le Conseil Municipal précédent, quelques mois à peine avant les dernières élections municipales, après un simulacre de concertation avec notre Association.

A propos de ce PLU annulé, tordons le cou à une méchante rumeur qui court du côté de la place de l'Église... qui est aussi celle de la Mairie : les Amis de Megève seraient responsables de l'annulation de ce PLU, et cette annulation aurait rendu le Calvaire constructible. Sur le premier point, relevons d'abord que le recours en annulation était signé des trois associations de défense de notre site présentes à Megève, et de plusieurs personnes physiques. Mais surtout, le Tribunal Administratif a annulé le PLU pour le motif d'une insuffisante information du Conseil Municipal qui l'a approuvé, sans aller plus loin sur les raisons de fond qui auraient pu justifier cette annulation. Dommage pour les Amis de Megève et les autres requérants, privés d'une décision sur le fond, alors même que le Rapporteur public près le Tribunal avait lui-même fait plusieurs observations sur le fond.

Donc si le PLU a été annulé, c'est sur un motif touchant au fonctionnement de la Municipalité.

Quant au fait que l'annulation rende de nouveau le Calvaire constructible par retour à l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS), cela supposerait que le PLU annulé ait rendu le Calvaire inconstructible. Ce n'était pas le cas ; la protection du Calvaire faisait d'ailleurs partie des motifs (nombreux !) du recours en annulation que nous avons déposé. Et nous avons, à plusieurs reprises et sans succès, demandé en Mairie l'engagement d'une procédure de classement du site... Notre vigilance est d'autant plus nécessaire qu'une demande de permis de construire a été déposée sur le terrain qui entoure les premiers arpents du Chemin du Calvaire.

Ceci étant mis au point, nous nous voulons force de proposition.

C'est pourquoi notre Conseil a décidé d'adresser à Madame le Maire une lettre récapitulant les points essentiels auxquels notre Association est attachée pour l'avenir de Megève et la défense de son site. Vous trouverez cette lettre jointe à ce courrier.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite d'excellentes fêtes et une très belle année 2012 en espérant vous revoir à Megève cet hiver.

Patrick Werner, Président

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du MARDI 2 AOÛT 2011

Personnalité invitée : MARITHÉ CROZET - Directrice de Megève Tourisme

Celle-ci commente autour d'un film les nombreuses activités offertes par Megève à ses résidents

Présentation des « nouveautés » : le SIAM (salon de la décoration de Montagne), terrain de football-; travaux du bassin de la piscine intérieure (qui en conséquence sera fermée du 15 août au 15 décembre), espace forme rénové, patinoire plein air revisitée, laboratoire de la biodiversité au Musée de Megève, travaux du Calvaire, entrepris grâce à la Fondation Conny-Maeva, bientôt terminés (inauguration le 18 septembre), le Megève Pass 8 jours désormais disponible également pour 3 jours, nouveau site internet...

Suggestion d'un Sociétaire : Peut-on réfléchir à la construction de tennis couverts afin de jouer en toute saison ?

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée commence à 18h après émargement des membres. 161 sociétaires sont présents ou représentés

Monsieur Patrick Werner, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée

Il débute par quelques mots de sympathie à l'attention d'Hélène Martel-Massignac

Présentation des personnalités présentes :

Jean-Marc SEIGNEUR maire-adjoint chargé du développement économique et touristique, représentant Madame le Maire de Megève excusée, Bernard GROSSET-JANIN, maire de Demi-Quartier, Michèle LOVINY, maire adjoint chargé de la culture et du patrimoine (Mairie de Megève) Mireille SERTOUX, Présidente de la Fédération Française des Associations de Résidents des Stations de Montagne) et les présidents des Associations Amies (Patrick Bazaille, Amis de Combloux, Michel Bernard, Amis de Saint Gervais, représenté par son trésorier, et Arnaud Grémont, Megève Demain)

Rapport Moral

- Rappel du questionnaire distribué par la Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne (www.farsm.fr)
- Rappel du travail du conseil d'Administration composé de 9 personnes. Le travail de la Secrétaire Christine Thorald est vivement applaudi. Celle-ci assume toutes les tâches administratives et diffuse toutes les informations
- Le Conseil traite de sujets de fond ainsi que les sujets généraux proposés par tel ou tel sociétaire concernant Megève et Demi-Quartier ; en aucun cas, le conseil ne peut répondre aux problèmes relevant d'intérêts privés
- Pour entrer en contact avec l'Association, utiliser la Boite Postale. Toutefois il convient d'écrire seulement « AMIS DE MEGEVE », sans aucun nom particulier... Sinon la Poste ne fait pas suivre le courrier !

LES ACTIVITES :

- l'hiver, le SLALOM connaît de plus en plus de succès
- l'été, BALADES, VISITES (le « Jardin des Cimes » a été la première invitation proposée aux enfants), malheureusement les mauvaises conditions climatiques ont fait annuler la balade de juillet.

DÎNER (80 participant en 2010, il reste encore quelques places pour la soirée du 8 août à la Caboché...)

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

QUESTIONNAIRE (80 réponses qui évoquent le souci de conserver au maximum l'environnement et une vigilance accrue sur le PLU)

MISSION DE VIGILANCE :

- PLU : approuvé le 20 décembre 2007 par la municipalité précédente ; 6 juin 2010 annulation du PLU ; la municipalité a entrepris l'élaboration d'un nouveau PLU. Retard par rapport à son calendrier prévu ; il devait être prêt fin 2012. Lors de sa réunion avec le président et le vice-président Arnaud de Vaureix, Madame le Maire a confié qu'un délai supplémentaire serait nécessaire... Selon Madame la Maire les étapes seraient les suivantes :
- FINALISATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DURABLE (PADD) À L'AUTOMNE : plan élaboré exclusivement par la Mairie qui parle de la vision de l'avenir de Megève or c'est l'un des points sur lequel nous attirons l'attention de la mairie ; nous regrettons de ne pouvoir intervenir à ce niveau
- FINALISATION DU PLAN DE PREVISION DES RISQUES (PPR) : plan élaboré sous l'autorité de l'état délimitant des zonages de risques naturels. Présentation au public le jeudi 22 Août, à l'auditorium, suivie d'une enquête publique ouverte le 24 Août.
- CONCERTATION notamment avec les Associations (Amis de Megève & Demi-Quartier, Megève Demain etc.) après l'élaboration du PADD
- ET POURSUITE des travaux devant aboutir au vote d'un nouveau PLU
- **Les vues de l'Association :**
Participer à la concertation sur le PLU, document essentiel pour l'avenir de Megève et le maintien de sa qualité de vie
Actualiser les positions de l'association sur le précédent PLU en prenant en compte vos réponses au questionnaire et reprendre avec Megève Demain nos observations résumées dans le recours déposé sous le précédent PLU

- L'objectif étant de FAIRE ENTENDRE nos positions ; si tel est globalement le cas, cela devrait éviter un nouveau recours ; la voie judiciaire n'étant pour nous qu'un ultime moyen
- Rappel de notre vigilance sur le site du Calvaire : ce site remarquable doit être préservé dans sa totalité malgré une demande de permis de construire déposée sur les terrains « Charriol ». Tous les efforts seront faits pour contrecarrer ce projet
- ZAC de la Cry : projet de modification de la ZAC pour construire un hôtel « Four Seasons » qui serait exploité par la SFHM. Sur cette modification, il nous a été dit par Madame Le Maire que le gabarit de l'immeuble correspondait grosso modo à celui qui était prévu dans la révision envisagée du PLU annulé. Réunion publique annoncée pour le 25 Août
- Rappel de notre ambition d'un DEVELOPPEMENT MAITRISÉ : ces travaux d'envergure ne peuvent que contribuer au problème de circulation/sécurité au Mont d'Arbois
- Les parkings « plombent » les comptes de la SEM des Remontées Mécaniques ; la dégradation du parking central du casino appelle à notre avis des décisions urgentes
- Nous avons attiré également l'attention de Madame le Maire sur la multiplication des panneaux publicitaires
- Un sociétaire a attiré notre attention sur les nuisances occasionnées par le Centre équestre du FEUG à Demi-Quartier ; nous le signalons à Monsieur le Maire

Rapprochement avec 'Megève Demain'

- Une large majorité de l'Association 'Megève Demain' a répondu favorablement à l'idée d'un rapprochement avec Les Amis de Megève et de Demi-quartier
- Nos positions sont très proches : respect du milieu naturel ; opposition au « tout voiture » au détriment de la qualité de vie ou des paysages. 'Megève Demain' s'oppose à une circulation automobile dans Megève en particulier à travers un bouclage routier tant en haut (liaison Le Tour-les Perchets) qu'en bas (deux ponts sous les torrents et au bas de Rochebrune). Sachant que nous ne pouvons prendre sur ces points aucun engagement de résultat, la décision en matière de voirie appartenant exclusivement à la commune, le Conseil a considéré que le rapprochement avec Megève Demain renforçait le poids des 'Amis de Megève & Demi-Quartier'
- Ce rapprochement se ferait sous la forme d'une liquidation de Megève Demain avec apport de ses actifs à Amis de Megève et Demi-Quartier (+- 20.000 €). Les sociétaires actuels de Megève Demain seront invités à rejoindre individuellement notre Association
- Dans le cadre de ce rapprochement nous vous proposons la nomination de deux nouveaux administrateurs au sein de notre Association : Arnaud GREMONT et Frederic HAARMAN
- Monsieur Patrick Werner donne alors la parole à Monsieur Arnaud Grémont actuel Président de Megève Demain. Celui-ci rappelle que si l'union fait la force, il s'agit d'être une force de proposition et pas seulement une force d'opposition. En ce sens, il incite les membres actuels de Megève Demain à adhérer à notre Association

PRÉSENTATION DES COMPTES par Arnaud de Vaureix, Trésorier

Compte de Résultat Analytique 2010				
	Recettes 2010		Frais 2010	Solde 2010
Fonctionnement				
Cotisations	7 346,00	Lettre d'information	1 505,37	
Produits financiers	1 343,83	Partenariat	618,00	
		Frais Divers	2 904,15	
Total	8 689,83		5 027,52	3 662,31
Ch Exceptionnelles				
Prise en charge Megève Demain	913,00	Honoraires avocats PLU	3 804,36	- 2 891,36
Activités				
Ski	-	Ski	162,00	
Balade	285,00	Balade	340,00	
Dîner	1 820,00	Dîner	2 365,00	
Total	2 105,00	Total	2 867,00	- 762,00
		"Résultat exercice"		8,95
Balance récapitulative 2010				
Solde au 31/12/2009		Solde au 31/12/2010		
Banque	2 320,06	Banque	85,18	
Compte sur livret	32 710,66	Compte sur livret	34 116,11	
Sicav/Tonic Croissance	21 750,96	Sicav/Tonic Croissance	22 589,34	
Total trésorerie au 31/12/2009	56 781,68	Total trésorerie au 31/12/2010	56 790,63	
		Solde trésorerie Excédent (+) Déficit (-)		8,95

Le résultat 2010 est à l'équilibre malgré des frais non récurrents liés au recours contre le PLU. Ceci est dû principalement à une diminution sensible de nos frais de fonctionnement. Cette diminution s'explique principalement par l'envoi de notre Lettre d'Information par courriel à un certain nombre de sociétaires. Nous rappelons que si, parmi ces sociétaires, certains

désirent recevoir la Lettre par courrier, ils peuvent en faire la demande. Cette situation financière nous permet d'envisager l'avenir d'une manière plus sereine pour des actions de partenariat ou d'éventuelles nouvelles actions juridiques

Vote des Résolutions proposées

§ Le rapport Moral et le Rapport Financier sont approuvés à l'unanimité

§ Cotisations 2012 : celles-ci resteront inchangées (20€ individuel, 25€ couple, 48€ bienfaiteur et 80€ fondateur)

Cette résolution est adoptée à la majorité (une voix contre)

Il est fait remarquer par un Sociétaire que les statuts de l'Association font toujours état d'une cotisation exprimée en Francs. Le Président répond qu'il est prévu de soumettre à une Assemblée une mise à jour des statuts

§ Nomination de nouveaux administrateurs :

Messieurs Arnaud GREMONT et Frederik HAARMAN sont élus à l'unanimité

QUESTIONS :

1- Madame Sophie de Menthon s'inquiète de l'absence de trottoirs sur la route Edmond de Rothschild

Réponse de PW : ce problème relève du PLU. Une station de montagne avec les contraintes relevant de son relief ne peut entreprendre des travaux d'équipement que pour répondre aux périodes de « pointe » ; il paraît donc nécessaire avant d'ouvrir de nouveaux lits de prévoir le surcroît de déplacements engendrés

Réponse de Jean Marc SEIGNEUR : la mairie lance une étude sur les parkings et la voirie

2- Un sociétaire soulève la problématique de la vitesse excessive des automobiles sur la Route du Mont d'Arbois : après le panneau indiquant « sortie de Megève »... On est sur un no man's land... Où tout est permis...

Problème de sécurité au 'skibus' dans le virage

3- Mr Yves Jacob : toujours à propos de la route du Mont d'Arbois et de son engorgement suggère l'interdiction de stationnement en surface à proximité du parking couvert

4- Mr Jacques Besseyre :

§ Rumeurs sur l'allongement de la piste de l'Altiport

Réponse de J.M. SEIGNEUR : le renouvellement de contrat de gestion de l'altiport ne prévoit pas de 'changement' : pas d'extension commerciale mais quelques aménagements concernant la tour de contrôle et les places d'atterrissage des hélicoptères. La commune cherche à valoriser l'altiport comme site d'apprentissage du vol en montagne

§ Un site Hôtelier à la Livraz entrerait en opposition avec les positions du « Grenelle II » (favorable à densifier une zone construite au lieu de miter un terrain non urbanisé comme l'est la Livraz)

Il est répondu que la préservation du site de la Livraz fait partie des préoccupations du Conseil d'Administration et que des réserves ont été signalées à plusieurs reprises à Madame Le Maire

5- Un journaliste et « ancien mégevan », qui a inauguré autrefois les « Enfants Terribles » avec Cocteau... voudrait que Megève garde son authenticité avec des commerces proposant des produits locaux et non pas que des ... Marques ...

Réponse de Jean-Marc SEIGNEUR : il est important de doper l'activité des producteurs locaux, tant d'un point de vue économique direct que pour conserver l'image authentique de Megève. Dans cette idée, l'abattoir a été maintenu avec le support de toutes les communes du pays du Mont-Blanc afin de favoriser la filière courte

La filière cheval et le bel évènement du « Jumping » sont aussi importants pour Megève

La séance est levée à 19H15 et se poursuit autour du verre de l'amitié



Questionnaire résidents réguliers

L'office de Tourisme de Megève a analysé les réponses qu'ils ont recueillies parallèlement aux questionnaires que nous avons analysés en 2010. Leur étude se base sur 225 questionnaires dont 80 remplis par des sociétaires des Amis de Megève & Demi-Quartier (AM&DQ)

Nous reproduisons ci-dessous quelques éléments comparatifs et/ou complémentaires par rapport aux conclusions dont nous vous avons fait part dans notre Lettre d'Information de décembre 2010

Echantillon un peu plus jeune : 12% de plus de 50 ans contre 20%

99 % sont propriétaires

Fréquentation (séjours supérieurs à une semaine), sur 225 :

163 déclarent venir l'été, 146 en février, 125 durant les fêtes de fin d'année, 79 l'hiver hors vacances scolaires, 65 durant les vacances de Pâques et 53 hors vacances à l'automne et au printemps

Activités pratiquées par la famille, lieux fréquentés (en % des réponses) :

Ski Alpin	85%	Cinéma	89%
Piscine	76%	Concert	76%
Luge d'été	50%	Exposition	64%
Golf	45%	Musée	56%
Patinoire	44%	Médiathèque	53%
Ski de fond	32%	Calèche	46%
Tennis	32%	Conférence	36%
Accro branche	30%	Visites guidées	19%
Bowling	25%	Bridge	14%
Survол	24%	Casino	17%
Mini-golf	21%	Martelloscope	6%
Remise en forme	14%		
Escalade	11%	Restaurants altitude	97%
Pêche	9%	Restaurant village	95%
Parapente	9%	Shopping	90%
Equitation	7%	Bar/Pub	46%
Musculation	6%	Discothèque	15%
Paint ball	5%		
Montgolfière	5%		

Du fait d'un grand nombre de « non réponse », ces % ne sont pas tous révélateurs

On note néanmoins l'importance attachée par les résidents réguliers, en matière sportive, du Ski Alpin, de la Piscine, de la Luge d'été, du Golf, de la Patinoire, du Ski de fond et du Tennis ; en matière culturelle du Cinéma, des Concerts, des Expositions, des Musées, de la Médiathèque, des Calèches et des Conférences

A la lecture des éléments statistiques, il apparaît une grande satisfaction pour les balades à pied, tant l'hiver que l'été mais la satisfaction est moindre pour les balades en raquettes

Pour l'accueil des enfants, tant l'hiver que l'été, le % des « très satisfaits » diminue au profit des « satisfaits ». Il en est de même pour les animations

Les réponses à la question ouverte sur les animations apportent des enseignements comparables à celles des AM&DQ. On note notamment des demandes d'animations culturelles (théâtre, concerts, conférences, expositions...)

Il en est de même pour les questions ouvertes sur les caractéristiques de Megève et Demi-Quartier particulièrement appréciées. Les plus souvent citées sont la beauté site, le charme du village, son authenticité, sa qualité de vie, son ambiance familiale, son coté rural et, bien sûr, son domaine skiable...

ACTIVITÉ HIVERNALE

5^{ème} Coupe des "Amis de Megève" (SLALOM GÉANT)

Samedi 25 Février 2012

Ouverte à tous, comme l'année dernière et en partenariat avec "l'École de Ski de Megève".
Inscrivez-vous nombreux directement à l'École de Ski qui vous donnera l'heure et le lieu de la
compétition et de la remise des prix

Et pour ceux qui ne skient pas : venez les encourager !!!

chocolat chaud et vin chaud : un moment convivial

(Renseignements complémentaires Hélène MARTEL-MASSIGNAC ☎ 06 80 24 09 02)



Quelques dates pour 2012

Janvier

06 au 08 Janvier 2012 : Curling 43ème Tournoi International 25ème Challenge Albert et Maurice Sulpice
Patinoire Palais des Sports

12 et 13 Janvier 2012 : La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc, étape mégevanne Place du Village à 17h

14 et 15 Janvier 2012 : Ski alpin : Critérium Mont-Blanc à la Cote 2000 à 10h00

19 au 22 Janvier 2012 : XVIIème BMW Polo Masters Megève, Esplanade du Palais des Sports à 16h

Février

02 au 12 Février 2012 : 12ème BMW Megève Winter Golf Trophy au Mont-d'Arbois

10 au 12 Février 2012 : Ski Alpin Kandahar Masters FIS Stade de la Cote 2000 à partir de 9h45

16 février 2012 : Conférence Gianadda animée par Martha Degiacomi, historienne d'art à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny (Suisse). Dans le cadre de l'Exposition "Ernest Biéler" (1863-1948), en collaboration avec le Kunstmuseum de Berne, Auditorium de la Médiathèque à 20h00

22 février 2012 : Critérium Jeunes Ski de Bosses Stade de la Cote 2000 à 10h00

24 février 2012 : Ski : Trophée Emile Allais-Moutain Ski Tour 2012. Montée sèche, contre la montre individuel. Arrivée sommet de l'Alpette à 17h00

26 février 2012 : Freestyle - Coupe de France de Ski de Bosses, stade de la Cote 2000 à 10h00

29 février 2012 : Course de ski : circuit de bronze Cote 2000 à 10h00

Mars

05 au 11 Mars 2012 : Ski Alpin - FIS Hommes Descente et Super G, stade de la cote 2000

08 mars 2012 : Théâtre 'Le Clan des Héritiers', salle des Congrès, Palais des sports à 20h30

08 au 11 Mars 2012 : Megève High-Tech, 2ème édition des journées des nouvelles technologies, produits et services du sport bien-être, Palais des sports et des Congrès

18 mars 2012 : Freestyle - Finale Coupe du Monde de Bosses Stade de la Cote 2000 à 10h00

28 au 31 Mars 2012 : 18ème Ski Open Coq d'Or à la Cote 2000

Avril

3 avril 2012 : Concert Orchestre des Pays de Savoie, salle des Congrès, Palais des Sports à 20h30

13 au 15 Avril 2012 : 6ème Open de Danse Sportive, patinoire du Palais des Sports à 19h30

17 avril 2012 : Conférence Gianadda Animée par Martha Degiacomi, historienne d'art à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny (Suisse). Dans le cadre de l'Exposition "Portraits", Collection du Centre Pompidou Auditorium de la Médiathèque à 20h

Juin

10 juin 2012 : Cyclisme : 9ème Time Megève Mont Blanc

24 au 25 Juin 2012 : Rallye de voitures anciennes Place du Village



Association Agréée Pour la Protection de l'Environnement
BP 133 74120 MEGÈVE

Cotisation 2012

La cotisation s'élève à :

• Membre fondateur	80€
• Membre bienfaiteur	48€
• Membre actif	20€
• Couple	25€

Elle nous permet de participer à l'entretien du patrimoine, de suivre les dossiers en cours et, le cas échéant, d'agir si nécessaire. Enfin, cette cotisation couvre les frais de secrétariat, d'envoi des lettres et d'organisation des Assemblées Générales.

Nous ne pouvons que vous encourager à inscrire également vos enfants

Il est important :

- de les sensibiliser à la protection d'un site qu'ils aiment,
- de les informer de la vie de la commune,
- de les faire participer à nos actions.

Nous serons heureux de les connaître et ils pourront ainsi recevoir directement nos courriers.
Merci de nous retourner ce coupon-réponse accompagné de votre règlement.

Pour mémoire (à conserver par vos soins) :

Chèque émis le

Montant

✂.....

COTISATION 2012 1^{er} Janvier - 31 Décembre

Indiquez pour chacun : Nom, prénom, (mari, femme)

.....

Adresse principale et ☎.....

.....

Adresse à Megève ou Demi-Quartier et ☎.....

.....

Adresse e-mail lisible (indispensable pour faciliter l'envoi des documents)

.....

• Membre fondateur	x 80€ =	€
• Membre bienfaiteur	x 48€ =	€
• Membre actif	x 20€ =	€
• Couple	x 25€ =	€

Règlement par chèque à l'ordre de « Les Amis de Megève »
BP 133 - 74120 MEGÈVE

D'où vient le nom de Megève ?

Le nom *Megève*, proprement *Medzève* en savoyard, signifie *au milieu* (*medz < latin *medium*) *des eaux* (*ève < latin *acqua*), se référant à sa position géographique au milieu de l'Arbon et de l'Arly, ou peut-être entre les deux torrents qui forment l'Arly, le ruisseau du Glapet et le ruisseau du Planay

Quelques lieux et monuments :

- L'insolite Chemin du Calvaire
- Chapelles de Hameaux des XVe et XVIIIe siècle
- Église Saint Jean Baptiste, dont les parties les plus anciennes remontent au XIIIe siècle avec sa porte en bois de 1692, côtoie le prieuré du bénédictin fondé au XIIe siècle
- Croix Saint-Michel, source de Saint-Michel et calvaire construit au XIXe siècle
- Creux Saint-Jean, cascade, oratoire dédié à Saint-Jérôme et un très vieux pont
- Retenue d'eau du lac de Javen, gorges du Planay et cascade de la Belle-au-bois.
- Musée du Haut Val d'Arly

L'eau de Megève

La source Saint-Michel fut exploitée au début des années 1900 et vendue comme eau minérale de table. *Tanneries*
Au XIXe siècle, jusqu'à cinq tanneries artisanales ont existé sur la commune. La dernière a fermé ses portes lors de la première guerre mondiale

Évolution démographique : (Sources : Cassini et INSEE)

1793	1800	1806	1822	1838	1848	1858	1861	1866
2 271	2 519	2 561	2 334	2 774	2 737	2 584	2 305	2 375
1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911
1 824	1 860	1 832	1 845	1 769	1 727	1 770	1 798	1 746
1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975
1 557	1 532	2 232	2 914	3 743	3 695	4 401	4 929	5 209
1982	1990	1999	2008	2010				
5 255	4 750	4 509	3 818	4 139				



Association Agréée Pour la
Protection de l'Environnement
BP 133 74120 MEGÈVE

Madame Sylviane GROSSET-JANIN
Mairie de Megève
74120 MEGÈVE

Le Président

Paris, le 14 novembre 2011

Madame le Maire,

Les membres de notre Association qui ont pu assister à la présentation « PLU » du 21 juillet dernier ont été très intéressés par les informations qui leur ont été données. Par ailleurs, nous avons beaucoup apprécié nos échanges lors de notre réunion du 1^{er} Août et nous les tenons en bon augure ; nous souhaitons en effet que vous ayez à cœur d'entretenir avec les associations représentatives de Megève - dont nous-mêmes - un climat d'écoute réciproque pendant l'élaboration du nouveau PLU.

Nous sommes, de notre côté, **désireux de discuter concrètement avec vous** tant les grandes orientations que leurs applications.

C'est la raison pour laquelle nous voulons, dès à présent, **vous faire part des préoccupations de l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier** forte de ses plus de 400 sociétaires, auxquels s'ajoutent désormais, comme vous le savez, les anciens membres de Megève Demain.

Le PADD sur lequel vous travaillez actuellement est fondamental dans la mesure où il constitue la première étape qui doit déterminer une vision prospective de la vie communale pour le long terme.

Le **PLU** est, à nos yeux, un **outil stratégique** pour Megève. Il justifie donc dès le départ de se livrer à une analyse rigoureuse du type « Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces » dont il découlera le profil économique et écologique que la municipalité souhaite donner à Megève et donc aussi les choix urbanistiques. Comme vous, nous sommes conscients de la difficulté de combiner dans le PLU le souci légitime de Megève d'assurer un avenir solide aux mégevens, et donc de **se développer**, et le **respect de son environnement et de sa qualité de vie**, tout en se conformant à un cadre légal et réglementaire de plus en plus complexe.

D'un point de vue **stratégique**, nous sommes favorables à l'idée de cultiver l'**image d'excellence** de Megève, tout en préservant son **style familial et de bon aloi**.

D'un point de vue **économique**, Megève vit principalement aujourd'hui du tourisme de loisirs (largement tiré par les activités de sports d'hiver), mais aussi de l'immobilier (construction et métiers connexes) et de manière assez marginale, même si c'est essentiel pour l'environnement, de l'agriculture.

Nous sommes conscients des pressions qui s'exercent contre le **maintien sur place de la population mégevanne**, en particulier les jeunes, et contre la **préservation de l'agriculture**, et sommes très favorables à tous les dispositifs qui peuvent être mis en place pour résister à ces pressions, dans la mesure où ils respectent scrupuleusement le site.

Nous sommes favorables à **l'amélioration de l'infrastructure des sports d'hiver**, en particulier en décongestionnant certains goulots d'étranglement (téléphérique de Rochebrune, Lanchettes, Rochefort, Etudiants...). Mais les perspectives de changements climatiques, la concurrence entre stations de villégiature et le contexte économique global nous conduisent aussi à recommander une **diversification de l'économie touristique de Megève**, en particulier en développant **l'offre culturelle et sportive en été** (dans le domaine culturel, par exemple, Megève manque d'un événement phare à la hauteur de l'excellence de la station) ainsi que le **tourisme d'entreprise (séminaires...) hors saison**.

Le PLU doit aussi être l'occasion d'une **analyse approfondie de l'offre et de la demande dans les secteurs hôtelier et locatif**. Les options retenues (lieux et qualité de l'offre) doivent répondre à une logique économique et environnementale rigoureuse et non à un opportunisme foncier aux conséquences irrémédiables que l'on regretterait plus tard.

Les quinze dernières années ont connu une croissance exceptionnelle des constructions, qui pose un double problème :

- celles-ci ont créé un mitage urbanistique au détriment de la beauté des sites,
- elles ont créé de graves saturations en période de pointe, des remontées mécaniques, du domaine skiable, de la voirie et de nombre d'équipements.

Il y a donc un rythme et un mode de développement à définir afin de préserver la qualité de vie et celle des services offerts par la station. Il ne sert à rien de poursuivre un développement au détriment de la qualité en période de pointe. En revanche, un travail de créativité devrait être entrepris pour faire vivre Megève tout au long de l'année (enfants, 4^{ème} âge, entreprises,...).

D'un point de vue **environnemental**, outre l'importance de préserver l'agriculture (cf. ci-dessus), les zones humides, les espèces et flores protégées..., nous souhaitons que la municipalité **privilégie les piétons, les marcheurs et les skieurs** de randonnée (trottoirs, sentiers, itinéraires de randonnée...) et **n'encourage pas la circulation automobile** mais offre des alternatives aux résidents et visiteurs (parkings en périphérie, navettes plus petites et plus fréquentes, ouverture plus générale des remontées mécaniques...).

La traversée de la Route Nationale pose un problème non résolu, tant pour les piétons que pour les véhicules. Nous souhaiterions que soit reprise l'étude des solutions à cette coupure de Megève en deux.

Plus **spécifiquement**, nous serons particulièrement vigilants quant aux positions que prendra la Municipalité sur le respect des sites, en particulier le Calvaire, les liaisons routières Le Tour/ Les Perchets et le viaduc des Mouilles, les projets hôteliers (La Livraz, Le Tour).

Nous garderons aussi en tête le souci d'améliorer la situation financière de la commune et de ses satellites. **L'endettement, les charges fiscales doivent être maîtrisés.**

Dans l'attente de nouveaux échanges avec vous sur ce chantier du PLU, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de notre considération distinguée.

Patrick WERNER